**TDRs pour le recrutement d’un(e) consultant(e) national(e) chargé(e) d’élaborer le document du nouveau projet *« Réduire la vulnérabilité et améliorer la résilience au changement climatique des communautés dans les zones arides de la Mauritanie »***

Lieu: Nouakchott-Mauritanie

Date limite de candidature : ………………………….

Type de contrat : Contrat individuel

Niveau de poste: Consultant(e) national(e)

Langues requises: Français

Durée du contrat : 40 jours ouvrables sur 02 mois.

**I-Contexte :**

Vaste de 1.030.700 km2, la Mauritanie recouvre quatre zones bioclimatiques aux profils pluviométriques différenciés :

- la zone nord saharienne, avec une pluviométrie annuelle inférieure à 100 mm et qui couvre 76 % du territoire ;

- la zone saharo-sahélienne, avec une pluviométrie comprise entre 100 et 200 mm. Elle couvre 12,5 % du territoire national ;

- la zone sahélienne proprement dite, couvrant 11 % du territoire et qui qui reçoit entre 200 et 400 mm de pluie par an. Elle est la principale zone agro-pastorale du pays;

- la bande soudano-sahélienne ou zone du fleuve à l’extrémité sud-orientale du pays, qui n’occupe que 0,5 % des terres et reçoit entre 400 et 600 mm de pluie par an (Sud Brakna, Sud du Trarza, Gorgol et Guidimakha).

Le pays subit les rigueurs de sa géographie qui la positionne aux confins occidentaux du désert saharo-sahélien sur un vaste territoire aux deux tiers désertiques, avec une frange maritime s’étirant sur plus de 600 km de côte et sur sa bordure méridionale par un fleuve alité sur plus de 1000 km.

Du fait de sa position géographique, la Mauritanie est exposée aux effets dévastateurs d’une vulnérabilité environnementale entretenue par les rigueurs d’un climat très chaud et très sec et la fragilité d’un cordon dunaire protecteur soumis aux assauts conjugués de l’érosion côtière et de l’action humaine.

En 2016, la Mauritanie est entrée dans un processus d’élaboration d’une nouvelle stratégie dite « Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2017-2030) ». Elle est fondée sur la volonté d’atteindre une croissance économique forte, inclusive et durable, en vue de satisfaire les besoins essentiels de tous les citoyens et leur accès au mieux-être dans un cadre de bonne gouvernance. De ce fait elle est basée sur trois leviers stratégiques : (i) Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive ; (ii) Développer le capital humain et l’accès aux services sociaux de base ; (iii) Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions, avec une attention particulière aux question genre..

En cohérence avec la SCAPP et la lettre d’orientation du MEDD, la vision de la SNEDD est donc :

 «Le renforcement structurel de manière durable de la résilience des systèmes naturels et des moyens de subsistance des populations tout en soutenant une politique d’investissement, des activités à faible émission en carbone et porteuse de croissance économique pro-pauvre et en préservant le cadre et milieu de vie au moyen d’une gouvernance efficace».

L’objectif global de la SNEDD à l’horizon 2030 est non seulement de ralentir la dégradation de l’environnement, mais d’inverser les tendances de dégradation pour que la valorisation des ressources naturelles contribue efficacement à assurer une croissance verte et inclusive.

La mise en œuvre du plan d’action de la SNEDD, repose sur l’ensemble des différents intervenants au niveau local, national. Plusieurs activités principales et actions prioritaires relèvent d’autres Ministères. L’approche se base sur une démarche de participation et de responsabilisation qui place les acteurs communaux et les populations au centre

Dans le domaine de la gouvernance environnementale, la problématique du changement climatique est prise en compte au niveau des différentes politiques relatives à la gestion environnementale. En outre, de nombreux projets ont été financés sur ressources nationales et dans le cadre de la coopération internationale. Toutefois, les problèmes de désertification et de déforestation auxquels il faudrait ajouter les modes d’exploitation inadéquats des ressources, pèsent lourdement sur l’équilibre écologique et les conditions de vie des populations.

En outre, la question d’intégration du genre dans le changement climatique demeure insuffisante et mérite une réflexion profonde. Les femmes, étant des productrices des aliments de base dans les pays, sont touchées par les effets des changements climatiques, du fait de la vulnérabilité du secteur agricole aux effets de la sécheresse et de l’irrégularité des pluies. De ce fait, le changement climatique met en péril la sécurité alimentaire, la capacité de survie et le bien-être de leur famille.

II-Justifications :

L’état mauritanien, prenant bonne note que la désertification et la dégradation des terres sont liées à une mauvaise gestion des sols et ont un impact négatif majeur sur la sécurité alimentaire et les moyens d’existence des populations dans les zones arides, a multiplié les efforts visant à améliorer les conditions de vie dans les régions arides du pays et d’atténuer leur vulnérabilité au changement climatique, à la variabilité climatique et à la sécheresse. Au Tagant, en Inchiri, en Adrar et au Hodh el Charghi, la pression de l’activité humaine sur les écosystèmes très fragiles, la déforestation et l’épuisement des sols menacent lourdement un style de vie toujours très dépendant de l’agriculture, de l’élevage et des précipitations. A l’instar d’autres régions du pays, ces wilays sont aussi touchées de plein fouet par le changement climatique, avec, notamment une diminution des précipitations et des conditions climatiques extrêmes.

Le changement climatique menace les secteurs clés de l'économie mauritanienne : l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie, l'énergie, la santé, et des infrastructures. Sans une intervention organisée et le niveau anticipé de gouvernance de ces secteurs afin de relever ces défis, le changement climatique pourrait être très menaçant sur le développement de la Mauritanie

C’est en réponse à l’ensemble de ces préoccupations que le Ministère de l’Environnement et du Développement Durable et le PNUD ont élaboré ensemble une note conceptuelle pour la mise en œuvre d’un projet pour réduire la vulnérabilité des communautés mauritaniennes des zones sahariennes du pays face au changement climatique.

III-Objectifs de la mission :

L’objectif global de la présente consultation est l’élaboration d’un document de projet (PRODOC) conforme au modèle du PNUD et basé sur la note conceptuelle produite conjointement par le PNUD et le MEDD.

IV-Tâches du consultant :

La principale tâche du consultant est d’élaborer le PRODOC sur la base de la note conceptuelle du projet et conforme au format du PNUD. Ce RPODOC doit intégrer les principaux commentaires et suggestions des principales parties prenantes : Ministère de l’Environnement et du Développement Durable (MEDD), le Ministère du développement Rural (MDR), le Ministère de l’Hydraulique et de l’assainissement (MHA), les Projets/Programmes (PRAPS, P2RS, PARIIS II, etc), le PNUD Mauritanie, et les partenaires potentiels.

Pour y arriver, le consultant doit s'acquitter des tâches suivantes :

* Passer en revue le document de Programme Pays (CPD) du PNUD, le plan cadre du système des nations unies en Mauritanie (UNDAF), les stratégies sectorielles (environnement, développement rural) ;
* Passer en revue la politique du PNUD relative à l’intégration du genre au niveau des PRODOC
* Faire un recueil d’information auprès des instances concernées par le projet à savoir le MEDD, le MDR, le MHA, ainsi que les PTFs potentiels, etc ;
* Passer en revue toute documentation sur les programmes et projets en cours ou clos pertinents, y compris les rapports techniques disponibles au niveau des projets/programmes existants (PRAPS, P2RS, PARIIS II, etc), ainsi que leurs rapports annuels de suivi ;
* Recueillir les idées et propositions d’actions à réaliser par les instances dans une optique de complémentarité et de synergies ;
* Consulter au besoin, les OSC en général et les coopératives féminine en particulier, le secteur privé, associations communautaires, etc afin de cerner les besoins et les priorités ;
* Co organiser avec le PNUD et le MEDD, un atelier de priorisation d’une journée regroupera le MEDD, le MHA, le MDR, les OSC ;
* Rédiger un projet de document sur la base des informations recueillies et en s’appuyant sur la note conceptuelle déjà produite, y inclut le développement de la théorie de changement du projet ;
* Présenter le PRODOC lors de la réunion d’examen du projet au PNUD (CLEP)
* Préparer la version finale du document de projet.

**V-Produit et livrables :**

Le principal livrable attendu de la consultation est le PRODOC conforme au format PNUD. Ce PRODOC doit inclure les parties suivantes : **i)** évaluation des besoins ; **ii)** la stratégie ; **iii)** les résultats et partenariats ; **iv)** gestion du projet ; **v)** cadre des ressources et des résultats ; **vi)** suivi et évaluation ; **vii)** plans de travail multi annuels ; **vii)** arrangements de gestion et de coordination ; **ix)** Contexte légal et gestion des risques et **x)** annexes. Pour plus de détails, voir le format PRODOC du PNUD.

Les autres livrables sont : **i)** une note de cadrage méthodologique revue après la signature contrat (compréhension et l'interprétation des termes de référence, la méthodologie, le plan de travail et le calendrier pour la réalisation du travail); **ii)** le rapport de la réunion d’examen et d’approbation du projet (CLEP) qui résume les principaux points, 3 jours après la tenue de la réunion; iii)  draft du PRODOC ; **iv)** le PRODOC final 7 jours après réception des commentaires.

Le table ci-dessous résume les livrables attendus :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Livrables** | **Date de soumission**  | **Revue et approbation requises**  |
| Note de cadrage  | 03 après la signature du contrat | Limam AbdawaHassan TeguediEl WaviDia Ousmane |
| Rapport de la réunion CLEP  | 05 jours après la tenue de la réunion | José LevyEl Hassen TeguediLimam AbdawaLalla AïchaEl Wavi |
| Draft du PRODOC | 25  | José LevyLimam AbdawaHassan TeguediLalla AïchaEl WaviDia Ousmane |
| PRODOC final | 07 après avoir reçu les commentaires | José LevyLimam AbdawaHassan TeguediLalla AïchaEl WaviDia Ousmane |

**VI-Supervision :**

Le/la consultant€ traitera techniquement et administrativement avec représentant résident adjoint/ Programme du bureau PNUD-Mauritanie, en étroite coordination et supervision directe avec le responsable de l’unité développement durable du PNUD. Le/la consultant€ et le bureau PNUD-Mauritanie travailleront en étroite collaboration avec : 1) L'équipe de l’Unité Développement Durable du bureau; 2) le responsable suivi évaluation ; 3) la responsable genre, 4) Les personnes-ressources du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), 5) le Ministère du développement Rural, et d'autres sectoriels ou institutions identifiées par le gouvernement, le PNUD-Mauritanie.

**VII-Durée et lieu d’affectation :**

La mission se déroulera sur 40 jours ouvrables étalés sur 02 mois. Le lieu d’affectation est Nouakchott. Les dates de début et de la fin de la consultation sont estimées à la signature du contrat. La revue et/ou l’approbation seront menées par Sidi Mohamed El wavi (Chargé de mission et Point focal Changement Climatique au MEDD), Limam Abdawa (Leader Thématique Développement Durable, PNUD Mauritanie) ; El Hassen Teguedi (chargé du suivi-évaluation, PNUD Mauritanie), l’équipe de l’Unité Développement Durable (chargé de programme), et Lalla Aïcha (Expert genre PNUD).

**VIII-Compétences :**

• Capacité de travailler avec une supervision minimale ;

• Doit être orienté vers les résultats avec d'excellentes compétences interpersonnelles, y compris l'enthousiasme, le tact, la diplomatie et la haute intégrité ;

• Aptitudes démontrées en matière d'analyse, de communication et de rédaction de rapports.

**IX-Qualifications requises et expérience :**

* **Éducation :**

Un Diplôme universitaire (Bac + 5) ou équivalemment en sciences sociales, développement communautaire, gestion des ressources naturelles/environnement ou toute autre discipline apparentée.

* **Expérience :** :

• Minimum de 10 ans d'expérience professionnelle dans la conception et la formulation de projets, la gestion et le suivi dans le développement social, l'environnement et la gestion des ressources naturelles, le développement institutionnel et le renforcement des capacités ;

Expérience similaire dans l’élaboration des documents de projets GEF dans le domaine de l’adaptation (au moins deux expériences) ;

• Forte expertise dans les domaines thématiques de la gestion durable des ressources naturelles, du changement climatique et de la dimension genre ;

• Bonne expérience en matière d’intégration de la dimension genre dans les projets de développement ;

* Excellente compréhension de la problématique de l’environnement et des changements climatiques du pays, ainsi que de ses différentes politiques et stratégies (Environnement, agriculture, élevage, hydraulique) ;

• Connaissance approfondie des institutions gouvernementales, du PNUD et du système des Nations Unies, des organisations de la société civile, et collaboration avec les institutions nationales sur les questions liées à l'environnement, à la gestion des ressources naturelles, à la résilience aux changements climatiques ;

• Excellentes aptitudes en communication, capacité à exprimer des idées de manière claire, concise et efficace, tant oralement que par écrit ;

• Maîtrise du français.

**.** Connaissance de l’anglais serait un atout.

**X-Offre financière et modalités de payement :**

L’offre financière doit indiquer un montant forfaitaire qui doit intégrer tous les couts (honoraires journaliers et les frais divers). Les modalités de payement sont détaillées ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Tranche** | **Produit** | **Montant payé par rapport au montant global**  |
| 1ère tranche  | Note de cadrage | 20 %  |
| 2ème tranche | Draft du PRODOC | 30 % |
| 3ème tranche | PRODOC final | 50 % |

**XI-Dossier de candidature :**

* Une lettre de motivation adressée au Représentant résident du PNUD-Mauritanie ;
* Un Curriculum vitae actualisé ou un formulaire P11 dûment rempli et signé ;
* Une copie certifiée des diplômes ;
* Une proposition technique incluant :
* note méthodologique de 05 pages maximum (excluant des annexes) précisant le niveau de compréhension de la consultance ;
* la méthodologie d’intervention pour répondre aux TDR et conduite de l’étude  ainsi que l’organisation et le programme de travail de la consultance.
* Une proposition financière sous forme de montant forfaitaire incluant les honoraires du consultant (détaillant le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus) et les frais divers

Le dossier de soumission devra préciser les conditions de paiement du consultant.

**XII-Évaluation des offres :**

Les candidats individuels seront évalués sur la base d'une analyse cumulative en tenant compte de la combinaison des qualifications, de l'expérience et de la proposition financière des candidats.

L'attribution du marché doit être faite au consultant dont l'offre a été évaluée et déterminée comme suit:

* Responsable / conforme / acceptable ;
* Et avoir reçu le score le plus élevé parmi un ensemble préétabli sur la base des offres technique et financière.
* L’offre technique représente 70% de l'évaluation totale et la proposition financière 30% de l'évaluation totale
* Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 49 points (70% du total des points techniques) seraient considérés pour l'évaluation financière ;

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères techniques (70 points)** | **Critères financiers (30 points)** |
| **Désignation** | **Points** | **Désignation** | **Points** |
| Diplômes  | 17 | • Honoraire journalier | 20 |
| Pertinence de l'expérience  | 50 | • Autres frais  | 10 |
| Compétences linguistiques | 03 |  |  |
| Totaux partiels |  |  |  |
| TOTAL GENERAL |  |